



RESCO

Projet Résilience des Systèmes Cotonniers
du Nord de la Côte d'Ivoire

RESCO

**PROJET « RESILIENCE DES SYSTEMES COTONNIERS
DU NORD DE LA COTE D'IVOIRE »**

Pour un développement résilient et durable de la filière coton



MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL



INTERCOTON
ORGANISATION INTERPROFESSIONNELLE AGRICOLE
DE LA FILIÈRE COTON DE CÔTE D'IVOIRE



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

LA FILIÈRE COTON EN CÔTE D'IVOIRE

Le coton, produit dans le nord et le centre du pays, est réparti dans plus de 5000 villages et campements avec une forte concentration dans les districts des Savanes et du Worodougou. C'est l'activité principale de plus de la moitié des ménages opérant sur de petites exploitations familiales.

L'accroissement de la production et le paiement de la totalité du coton graine à des niveaux de prix record (soit 310 F CFA/kg campagne 2022-2023) a permis de maintenir l'amélioration continue des revenus des producteurs passant de 87 milliards de F CFA en 2016-2017 à plus de 150 milliards ces dernières campagnes.

Au cours de la campagne 2020-2021, la filière a réalisé un niveau de production jamais atteint, avec 559 477 tonnes de coton graine, faisant ainsi de la Côte d'Ivoire le 2^e pays producteur de coton de la sous-région. La production de la campagne 2021-2022 est légèrement en baisse en raison des poches de sécheresse, mais aussi en raison d'un prolongement des pluies.

Le coton produit en Côte d'Ivoire représente 7% des recettes d'exportation du pays et contribue à hauteur de 1,7% au Produit Intérieur Brut (PIB).

Plus de 3,5 millions de personnes vivent directement ou indirectement de la culture de l'or blanc en Côte d'Ivoire.

L'INTERPROFESSION COTONNIÈRE IVOIRIENNE


INTERCOTON



L'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière coton de Côte d'Ivoire (INTERCOTON) créée en 2000 a été restructurée en 2013 conformément à l'ordonnance N° 2011-473 du 21 décembre 2011 relative aux organisations interprofessionnelles agricoles. Et aujourd'hui grâce aux efforts conjugués des acteurs, elle a été reconnue comme une Organisation Interprofessionnelle Agricole (OIA) par décret n°2014-514 du 15 septembre 2014.

Composée des Organisations Professionnelles représentatives du collège des producteurs, du collège des égreneurs et du collège des 2^{ème} et 3^{ème} transformateurs, elle contribue à l'efficacité de la filière et à la cohésion de celle-ci. Dans ce cadre, grâce à l'appui technique et financier de partenaires tels que l'Union Européenne, la Banque Mondiale, l'AFD, etc. INTERCOTON a mis en œuvre plusieurs projets d'appui à la filière coton. Il s'agit entre autres de l'assainissement financier, la multiplication de semences, la mécanisation et la motorisation de la culture du coton, la restructuration des OPA, la certification foncière,...



RESCO

Projet Résilience des Systèmes Cotonniers
du Nord de la Côte d'Ivoire

LE CONTEXTE

Le RESCO, une réponse aux nouveaux défis de la filière coton ivoirienne

Les financements de l'Etat de Côte d'Ivoire et des Partenaires Techniques et Financiers ont énormément contribué à la relance durable de la filière coton faisant passer la production nationale de 140 000 tonnes en 2002 à plus de 550 000 tonnes en 2021 et les rendements de 800 kg/ha à 1200kg/ha. Ces acquis positifs sur la filière cotonnière sont contrariés aujourd'hui par les effets néfastes du changement climatique.

En effet le changement climatique fait peser de graves menaces sur la production cotonnière, impactant ainsi le revenu de tous les acteurs de la chaîne de valeur. Ces graves menaces sont en autres la mauvaise répartition des pluies sur la période culturale, la perturbation du calendrier cultural, l'apparition de nouveaux ravageurs, l'apparition de grandes poches de sécheresses inhabituelles, la dégradation des pistes, etc.

Ces situations ont des conséquences directes sur plus de 132 000 producteurs.es. et leurs familles, sur la filière en général créant par endroit des inégalités, tensions communautaires etc.

A travers la mise en œuvre du projet Résilience des Systèmes Cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire RESCO, la Côte d'Ivoire se donne les moyens de faire face à ces nouveaux défis.

FICHE SYNOPTIQUE DU RESCO

TITRE DU PROJET	Résilience des Systèmes Cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire (RESCO)
FINANCEMENTS :	Agence Française de Développement (AFD) : 40 000 000 EUR INTERCOTON : 21 639 000 EUR Etat de Côte d'Ivoire : 6 846 477 EUR
INSTITUTION DE SUPERVISION	Agence Française de Développement (AFD)
MAITRE D'OUVRAGE	Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE	INTERCOTON
PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE	FPC-CI, APROCOT-CI, FIRCA, CNRA, SODEXAM, AGEROUTE, ANDE, MIRAH
DUREE DU PROJET	4 ans
CIBLES	Producteurs et Productrices de coton
ZONE D'INTERVENTION	Bassin Cotonnier

BUT PRINCIPAL DU PROJET

Le projet RESCO a pour but de renforcer la résilience des acteurs de la filière cotonnière dans un contexte de vulnérabilité climatique, économique et sociale, à travers une approche sensible au genre.

Spécifiquement il s'agira de :

OS 1 :

Élaborer et diffuser, auprès des producteurs comme des productrices dans les systèmes agricoles à base coton, des innovations technologiques disponibles et des pratiques agro-écologiques adaptées au changement climatique, à la préservation des sols et permettant de rationaliser et de réduire l'utilisation d'intrants.

OS 2 :

Développer un outil météorologique au service des producteurs et des productrices

OS 3 :

Poursuivre le développement de la culture attelée et engager une motorisation adaptée pour flexibiliser le calendrier cultural, réduire le besoin de main-d'œuvre familiale auprès des femmes et des enfants et gagner en compétitivité

OS 4 :

Renforcer les acteurs de la filière (OPA, faïtière, INTERCOTON) dans leur rôle de développement de la filière et de vecteurs de l'adaptation au changement climatique tout en améliorant l'intégration des femmes au sein des structures de gouvernance locales (OPA), régionales (faïtière), et nationale (INTERCOTON) afin de mieux les représenter au sein de la filière.

OS 5 :

Diversifier les revenus des ménages en proposant des activités génératrices de revenus aux femmes de producteurs libérées de certaines tâches agricoles afin d'améliorer la résilience économique des ménages de producteurs ainsi que l'autonomie financière des femmes.

OS 6 :

Réduire les tensions sociales susceptibles d'être exacerbées par les impacts du changement climatique entre les communautés de producteurs et d'éleveurs, mais aussi au sein des ménages entre les hommes, les femmes et les enfants.



LES COMPOSANTES DU PROJET

COMPOSANTE 1 : DURABILITÉ DES SYSTÈMES COTONNIERS ET INNOVATION

- 10 projets de recherche soutenus dans le cadre du programme ;
- La réhabilitation du Centre de recherche du CNRA de Bouaké ;
- 200 Champs Ecoles Paysans (CEP) au profit des femmes de producteurs de coton ;
- Près de 425 km de cordons pierreux à mettre en place pour réduire l'érosion des sols et 119 km de haies vives pour éviter les conflits agriculteurs éleveurs ;
- La création de l'unité de délintage.

COMPOSANTE 2 : PROFESSIONNALISATION DES EAF ET AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL.

- 20 000 bœufs de trait et 12 000 matériels de culture attelée à mettre à la disposition des producteurs et productrices (2 000) de coton ;
- 90 tracteurs et 14 drones pour équiper les Centre de Prestation des Services Agricoles Motorisés (CPSAM) ;
- 500 producteurs et productrices et 450 OPA bénéficiaires du Conseil de Gestion (CeGER) ;
- Au moins 2 000 femmes des ménages producteurs de coton bénéficiaires des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

COMPOSANTE 3 : APPUI À LA COMMERCIALISATION

- 60 cases de stockage à construire ainsi que 150 humidimètres pour améliorer la qualité du coton graine ;
- 500 km de pistes rurales à réhabiliter et 1 600 km de pistes à entretenir ;
- Deux (02) nouvelles chaînes HVI 1000-M1000 pour le classement technologique de la fibre et des équipements connexes pour appuyer la compétitivité de la fibre ivoirienne sur le marché international.

COMPOSANTE 4 : RENFORCEMENT DE CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

- 100 OPA, 06 Unions de sociétés coopératives et la Fédération des Producteurs de Coton verront leur capacité renforcée pour améliorer leur gouvernance et leur viabilité économique ;
- Favoriser l'insertion des femmes et de jeunes (moins de 40 ans) au sein des instances de décision des OPA et des organisations faîtières ;
- Susciter le recrutement de femmes à des postes de cadre au sein de INTERCOTON dans le cadre du projet.

SYNCHRONISONS NOS EFFORTS POUR PROGRESSER ENSEMBLE

Côte d'Ivoire Abidjan Cocody Deux-Plateaux Vallons, Rue des Jardins, lot N° 156.

Adresse : 17 B.P. 988 Abidjan 17 / Tel : (225) 27 22 51 05 33 / Fax : (225) 27 22 51 05 34

www.intercoton.org / Email : oia.intercoton@intercoton.org